



PANATHLON
Wallonie-Bruxelles asbl

Communiqué de presse

Actualité sport/ société

Bruxelles, le 19 mars 2014

Un Décret pour un sport plus éthique en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'asbl Panathlon Wallonie-Bruxelles s'en réjouit.

Ce 19 mars a été voté en Séance plénière du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles un décret qui instaure diverses mesures qui favoriseront l'éthique sportive. Ce Décret, dont l'instigateur principal est le député Béa Diallo vise clairement à mettre en place un cadre qui repose non seulement sur le vécu des acteurs de terrain, mais aussi sur des outils pédagogiques et de promotion de l'éthique. Le code éthique sera amené à évoluer à l'avenir, en s'appuyant sur l'expertise précieuse des membres qui composeront le Comité, dont la tâche sera essentielle pour faire vivre dans le quotidien et sur tous les terrains les valeurs de tolérance et de Fair Play que nous partageons.

Porté par le député socialiste Béa Diallo, la nécessité de ce Décret, dont le texte définitif a été adopté après les auditions du Conseil Supérieur du Sport, de l'ASIF et du Panathlon Wallonie-Bruxelles en Commission sport du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 18 novembre dernier, ne faisait aucun doute pour l'ensemble des familles politiques démocratiques puisqu'il est cosigné par tous les partis ; à savoir le CdH, le MR, Ecolo, le FdF et le PS (Annick Soudoyer, Valérie Cremasco, Caroline Persoons, Jean-Luc Crucke, Christian Noiret, Benoît Langendries, Philippe Dodrimont et Bertin Mampaka) et qu'il a été voté à l'unanimité. Pendant les débats en Séance plénière, chaque groupe politique par la voix de Béa Diallo (PS), Philippe Dodrimont (MR) et Christian Noiret (Ecolo), ainsi que le Ministre André Antoine (CdH) et le Président du Parlement Jean-Charles Luperto ont souligné le travail exemplaire du Panathlon Wallonie-Bruxelles.

En tant qu'acteur de référence pour la problématique de l'éthique sportive en Belgique francophone, le Panathlon Wallonie-Bruxelles ne peut que se réjouir du vote de ce Décret qui se présente aujourd'hui comme l'aboutissement d'une longue réflexion quant à la place à redonner concrètement aux valeurs d'éthique, de respect et de Fair Play dans l'organisation et la gestion du secteur sportif en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour un activisme du Fair Play en Fédération Wallonie-Bruxelles

En effet, le Panathlon poursuit depuis 10 ans maintenant un seul et unique objectif : promouvoir et diffuser continuellement auprès des jeunes, de l'ensemble de leurs formateurs et de tous les citoyens, ces valeurs tendant à rendre au Sport ses plus belles couleurs.

Convaincue de la nécessité de faire preuve d'un activisme positif pour favoriser un véritable changement des mentalités, l'association est ainsi présente sur et autour des terrains sportifs, dans les milieux scolaires et au cœur des sphères citoyennes pour remettre, par le biais de

campagnes et d'opérations originales, ces valeurs essentielles au premier plan des préoccupations de chacun d'entre nous.

Aussi l'association Panathlon Wallonie-Bruxelles fédère aujourd'hui autour d'elle et de son action un vaste réseau de partenaires (clubs, fédérations et interfédérales du sport ; villes, communes et province ; ainsi que des partenaires privés) désireux aussi de s'engager sur la voie d'un sport plus Fair Play.

De son côté, Béa Diallo se réjouit de voir que le décret a été adopté à l'unanimité. Avec la mise en place de ce code et de la clause de responsabilité contenue dans le décret, tous les acteurs du monde du sport seront amenés à renforcer les mesures préventives, éducationnelles et réactives en cas de manquement. Le but étant de mettre fin à l'impunité des comportements anti Fair Play. Il rappelle que le texte vise aussi à soutenir les comportements exemplaires avec la création d'un prix éthique.

Satisfaits de l'issue du vote, tous attendent avec impatience la mise en application du texte.

Une volonté de long terme et un programme ambitieux

C'est la première fois en Fédération Wallonie-Bruxelles qu'un Décret se positionne de manière aussi positivement ambitieuse sur ces matières. Il faudra donc rassembler les forces vives du secteur afin de (dé)multiplier les mesures concrètes en faveur d'un sport tel que nous l'aimons, empreint d'émotions, de solidarité et de fraternité, et dépassant les seules velléités de résultats et de victoires.

Car c'est par une union des compétences liées à ces questions spécifiques que cette démarche aura le plus de poids. Le Panathlon Wallonie-Bruxelles ne peut donc être qu'en harmonie avec ce nouveau Décret.

Permanences des actions

Comme le précise Philippe Housiaux, président de l'association, « *cette période de 4 années, correspondant à une olympiade, se révèle judicieuse et plus que nécessaire pour permettre à tous les acteurs qui joueront un rôle dans la mise en œuvre de ce Décret d'envisager au mieux une action concrète sur le terrain en vue d'un changement positif, et sur le long terme, des mentalités* ».

Enfin, le Panathlon Wallonie-Bruxelles met à la disposition de la Fédération Wallonie-Bruxelles l'ensemble de ses actions et de ses outils ayant déjà fait leurs preuves, et dont certains sont reconnus au niveau international pour leur caractère éducatif, tout en espérant voir les recommandations formulées dans son dernier mémorandum (publié à l'occasion des prochaines élections de mai 2014) trouver écho dans les mesures qui seront mises en place.

Contact et informations :



Philippe Housiaux, président – 0495/53.41.07
Kathleen Monseu, chargée de missions – 02/423.51.74
kathleen@panathlon.be
www.panathlon.be www.facebook.com/PanathlonWB